 Collombey-Muraz, le 11 mars 2019

Service de la Mobilité

 Rue des Creusets 5

 1950 Sion

**Résolution "Pour des villages sans transit de camions"**

Traité par :

BUY - mol

Monsieur le Chef de service,

Veuillez trouver en annexe une résolution acceptée par le législatif de la Commune de Collombey-Muraz en séance du 4 février dernier, qui demande au canton du Valais d’interdire dans les plus brefs délais le transit des camions dans le village d’Illarsaz.

Nous vous laissons en prendre connaissance, vous remercions d’y faire bon accueil et de lui donner la suite qu’elle comporte.

Madame la Conseillère générale Nicole Bétrisey, première signataire de la résolution, ainsi que Monsieur Côme Vuille, Président du Conseil général, nous lisent en copie.

Dans l’attente de vos nouvelles quant à la suite que vous donnerez à cette intervention législative communale, veuillez agréer, Monsieur le Chef de service, nos salutations distinguées.

Yannick Buttet Laurent Monnet

Président Secrétaire municipal

Annexe

* Ment.

Copie

* Madame Nicole Bétrisey, Conseillère générale
* Monsieur Côme Vuille, Président du Conseil général